

4 novembre 2010

BAPE – Gaz de Schiste

Réponses de l'Association pétrolière et gazière du Québec aux questions de la Commission

Réponse à la question DQ19

Quelles sont les mesures de contrôle et de vérification que l'industrie applique afin de s'assurer que les équipements sur les sites de forage et d'extraction du gaz naturel sont étanches et ne laissent pas s'échapper des émissions fugitives de gaz naturel et, lorsqu'il y a brûlage à la torchère, que celui-ci est efficace à détruire le méthane? Documenter la réponse s.v.p.

Les émissions fugitives sont réduites au minimum grâce à des méthodes d'entretien et d'opération adéquates. Le guide de pratiques de gestion optimales des émissions fugitives de la Canadian Association of Petroleum Producers (CAPP) propose des stratégies visant à réduire les émissions fugitives, ce qui comprend des pratiques d'opération améliorées, méthodes de détection et de réparation des fuites, etc (en anglais seulement).

Consultez le:

<http://www.capp.ca/library/publications/industryOperations/pages/pubInfo.aspx?DocId=116116#HWWT5xn9az4S>

Plusieurs mesures en matière de conception et d'opération sont prises afin de s'assurer que les torches fonctionnent efficacement. Ces mesures sont résumées dans le document Facility Flare Reduction Best Management Practice (en anglais seulement) de CAPP. On y recommande entre autres de faire concevoir des systèmes de torches par des ingénieurs ou des technologues certifiés en génie pour s'assurer d'une combustion stable et efficace des gaz, de l'entretien, de la réparation et du remplacement du nez de la torche, au besoin, etc.

Consultez le :

<http://www.capp.ca/library/publications/industryOperations/pages/pubInfo.aspx?DocId=114231#9aAhoFHCV1Fn>